

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 6 avril 2009 à laquelle sont présents les conseillers suivants :

| | |
|----------------------|--------------------|
| M. André Goos | M. Louis Robert |
| M. Richard Chartrand | M. Martial Maurice |

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Rosaire Houle, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent et récite la prière d'ouverture.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit

RÉSOLUTION 04-059-09

PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2009 ;

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

RÉSOLUTION 04-060-09

COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Richard Chartrand

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes ci-après résumés :

| | | | |
|---------------------|---------------|----------------------------------|--------------------|
| Fournisseurs : | 8297 à 8436: | 274 051.90 \$ | |
| Déboursés directs : | 8290 à 8296 : | 7 842.93 \$ | |
| Salaires : | Bureau : | 19 et 26 mars et 12 avril 2009 : | 9 608.40 \$ |
| | Loisirs : | 19 et 26 mars et 12 avril 2009 : | 1 264.77 \$ |
| | Brigadière : | 19 et 26 mars et 12 avril 2009: | 53.96 \$ |
| | Pompiers : | 2 avril 2009 | <u>7 034.61 \$</u> |
| Total salaires : | | | 17 961.74 \$ |

Adopté

RÉSOLUTION 04-061-09

HYGIÈNE DU MILIEU - MANDAT BPR POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC MUNICIPALITÉ POUR LE SECOND RÉSERVOIR

Considérant que pour être en mesure de desservir adéquatement en eau potable les résidents, commerces et industries, la Municipalité doit procéder à l'agrandissement de son réservoir d'eau potable et au remplacement des équipements de pompage et autres accessoires;

Considérant que la réalisation de ces travaux permettra la création d'un nombre important d'emplois dans la Municipalité et la région;

Considérant que la Municipalité a absolument besoin d'une aide financière importante pour lui permettre de réaliser ces travaux;

Considérant que la Municipalité doit et sera prête à réaliser l'ensemble de ces travaux en 2009;

Considérant que l'agrandissement du réservoir est nécessaire pour le mois de septembre 2009;

POUR CES MOTIFS

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Richard Chartrand

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la Municipalité dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Programme P.I.Q.M., volet 1.4;

De demander au ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire d'analyser et approuver en priorité cette demande au programme PIQM, volet 1.4 ou tout autres programme disponible;

Que le Conseil municipal mandate la firme BPR-Infrastructure inc., (EnvirAqua), pour préparer et transmettre au ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, en collaboration avec le secrétaire-trésorier et directeur général, tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière, ainsi qu'à la réalisation complète de tous les travaux du projet;

Que le Conseil mandate la firme BPR-Infrastructure inc. (EnvirAqua) à soumettre, pour et au nom de la municipalité d'Ange-Gardien, une demande d'autorisation au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour réaliser ce projet en vertu de l'article 32 et de l'article 22 si requis, de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et qu'il soit habilité à soumettre tous les documents et renseignements nécessaires à cette demande d'autorisation, ainsi que pour toutes autorisations à obtenir de tous autres ministères ou organismes concernés, s'il y a lieu;

Que le Conseil mandate la firme BPR-Infrastructure inc. (EnvirAqua), dont les honoraires seront basés sur le barème de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, pour procéder à la réalisation des services consultatifs, des études préparatoires, des études préliminaires, à l'étude géotechnique, aux plans et devis, à la surveillance des travaux, aux contrôles qualitatifs des matériaux, ainsi qu'à la gérance complète des travaux;

Que la Municipalité d'Ange-Gardien confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à signer tous les documents relatifs au dépôt de la demande d'aide financière et au suivi du projet.

Adopté

RÉSOLUTION 04-062-09

HYGIÈNE - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'AGRANDISSEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 676-09 décrétant la dépense et l'emprunt d'un montant de 1 059 700 \$ pour l'agrandissement du réservoir d'eau potable par la construction d'un deuxième bassin et autres travaux.

Adopté

.- Lecture du règlement 676-09

RÉSOLUTION 04-063-09

HYGIÈNE - DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR UN PRÉACHAT DES POMPES NÉCESSAIRES AU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE AGRANDI

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'inviter à soumissionner National équipement de procédé, Les Pompes Ultra et Gaétan Bolduc et associés pour la fourniture des pompes nécessaires au réservoir d'eau potable agrandi.

Adopté

RÉSOLUTION 04-064-09

ADMINISTRATION - RÉDUCTION DU TERME DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉRO 627-06, 628-06, 631-06 ET 642-07

Considérant que les règlements numéro 627-06, 628-06 et 631-06 prévoient un terme de vingt ans pour leur remboursement;

Considérant que le règlement numéro 642-07 prévoit un terme de quinze ans pour son remboursement;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Richard Chartrand
APPUYÉ PAR M. Louis Robert
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De modifier l'article 3 du règlement numéro 627-06 décrétant un emprunt et une dépense de 400 000 \$ pour la construction d'un bâtiment abritant la caserne et le garage municipal pour qu'il se lise à la fin sur une période de **quinze (15) ans**;

De modifier l'article 3 du règlement numéro 628-06 décrétant un emprunt et une dépense de 200 000 \$ pour l'achat d'un camion citerne et ses équipements destinés au service des incendies pour qu'il se lise à la fin sur une période de **quinze (15) ans**;

De modifier l'article 3 du règlement numéro 631-06 décrétant un emprunt et une dépense de 200 000 \$ pour la réfection de la caserne et du garage municipal pour qu'il se lise à la fin sur une période de **quinze (15) ans**;

De modifier le règlement numéro 642-07 décrétant un emprunt et une dépense de 83 800 \$ pour les travaux de drainage et de pavage de la rue Jérôme pour qu'il se lise à la fin sur une période de **dix (10) ans**.

Adopté

RÉSOLUTION 04-065-09

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ANGE-GARDIEN - APPROBATION DU BUDGET 2009 DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

PROPOSÉ PAR M. Richard Chartrand
APPUYÉ PAR M. Louis Robert
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de prendre acte de l'approbation de la Société d'habitation du Québec des prévisions budgétaires 2009 de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien.

Adopté

RÉSOLUTION 04-066-09

LOISIR - MANDAT D'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE LA MONTÉRÉGIADÉ

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice
APPUYÉ PAR M. André Goos
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de confier l'entretien de la piste cyclable La Montérégiade au comité Pro-piste et d'autoriser à son égard la dépense et le paiement d'un montant 14 557.52 \$ pour l'année 2009.

Adopté

Adopté

RÉSOLUTION 04-070-09

ÉCOLE POLYVALENTE P.-G. OSTIGUY - GALA MÉRITAS

PROPOSÉ PAR M. Richard Chartrand

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 100 \$ à l'endroit de l'école Polyvalente P.-G. Ostiguy en guise de bourse à remettre lors de son gala méritas 2009.

Adopté

RÉSOLUTION 04-071-09

VILLE DE SAINT-CÉSAIRE - TOURNOI DE GOLF

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 250 \$, taxes incluses, à l'endroit de la Ville de Saint-Césaire-Tournoi de golf pour l'inscription de deux joueurs à son tournoi de golf dont les profits sont remis à des organismes à but non lucratif de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 04-072-09

LOISIR - ASSURANCES POUR LE SOCCER

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Richard Chartrand

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense d'un montant de 1.19 \$, plus taxes, par joueur inscrit au soccer mineur à l'endroit de Desjardins Sécurité financière en guise de paiement pour la couverture d'assurances;

D'autoriser à cet égard la coordonnatrice en loisirs, Madame Mylène Beudet, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir.

Adopté

RÉSOLUTION 04-073-09

LOISIR - PROGRAMMATION DU CAMP DE JOUR

PROPOSÉ PAR M. Richard Chartrand

APPUYÉ PAR M. Martial Maurice

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner la programmation et la planification du camp de jour 2009 établie par la coordonnatrice en loisirs de la façon suivante :

Camp de jour tenu de 9 heures à 16 heures à compter du 25 juin jusqu'au 14 août à la journée
en pré-inscription : 8.50 \$,

en inscription le jour même : 10.00 \$;

Pour les sorties des 8 et 22 juillet et 5 août : 30.00 \$ chacune ;

Chandail : 10.00 \$;

Service de garde, de 7 heures à 9 heures et de 16 heures à 18 heures par période

en pré-inscription : 3.00\$,

en inscription le jour même : 5.00 \$;

D'autoriser les dépenses nécessaires à l'activité jusqu'à concurrence des revenus perçus, sous réserve d'un déficit approximatif de 100. 00 \$

Adopté

RÉSOLUTION 04-074-09

LOISIR - EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE POUR LE CAMP DE JOUR

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher Madame Sabrina Paquette au poste de coordonnatrice du camp de jour au taux horaire de 11.00 \$ à raison de 30 heures par semaine pour un total approximatif de 260 heures.

Adopté

RÉSOLUTION 04-075-09

VILLE DE MARIEVILLE - DEMANDE D'INDEMNISATION AU MAPAQ SUITE À LA FERMETURE DES PONTS DU RUISSEAU-BARRÉ ET DE LA BRANCHE-DU-RAPIDE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de la résolution numéro M09-03-091 de la ville de Marieville demandant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec d'indemniser monétairement les agriculteurs touchés par la fermeture des ponds de la Branche-du-Rapide et du chemin du Ruisseau-Barré ;

D'appuyer telle demande ;

De transmettre une copie de la présente résolution à la ville de Marieville pour traitement.

Adopté

RÉSOLUTION 04-076-09

HYGIÈNE - DISPOSITION DES TUYAUX DE FONTE RÉCUPÉRÉS LORS DU REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AMENÉE D'EAU POTABLE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Richard Chartrand

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de disposer des vieux tuyaux de fonte récupérés du remplacement de la conduite d'amenée d'eau potable auprès de Acier Bourque pour un total 142.34 tonnes à raison de 160 \$ la tonne, pour la phase réalisée en 2008.

Adopté

RÉSOLUTION 04-077-09

MRC DE ROUVILLE- VENTE D'IMMEUBLE POUR NON PAIEMENT DE TAXE

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Richard Chartrand

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à agir pour et nom de la municipalité à l'endroit de tout immeuble soumis à la procédure de vente pour non paiement de taxe auprès de la MRC de Rouville notamment en enchérissant lors de la vente jusqu'à concurrence du montant dont la municipalité est créancière à l'égard à son égard.

Adopté

RÉSOLUTION 04-078-09

TRAVAUX PUBLICS - ENTRETIEN DES PELOUSES DE LA MUNICIPALITÉ

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Martial Maurice

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 8 851.00 \$, plus taxes, à l'endroit de Monsieur François Poirier pour l'entretien des pelouses de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 04-079-09

ADMINISTRATION - ÉTATS FINANCIERS

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice
APPUYÉ PAR M. André Goos
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception des rapports financiers et du vérificateur 2008.

Adopté

RÉSOLUTION 04-080-09

LOISIR - PROGRAMMATION DU PRINTEMPS 2009

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice
APPUYÉ PAR M. Richard Chartrand
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner la programmation d'activités de loisirs proposée par la coordonnatrice pour le printemps 2009 et d'en décréter les tarifs et conditions ;

D'autoriser la coordonnatrice à accomplir les actes nécessaires à l'application de la programmation consistant en une nouvelle série de cours des activités de karaté et de ballon-cardio.

Adopté

RÉSOLUTION 04-081-09

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Richard Chartrand
APPUYÉ PAR M. André Goos
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ajourner la présente séance à 21 h 40 au lundi 20 avril 2009 à 19h 15.

Adopté

Rosaire Houle, maire

André Parent, directeur général et
secrétaire-trésorier